28ème DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

11/10/2020 - année A

« Heureux les invités au repas du Seigneur! »... Aux noces de l'Agneau

Après avoir entendu cette parabole, comment ne pas penser à cette phrase de la messe peu avant de communier.

Se tournant vers l'assemblée, le prêtre nous montre alors le Corps et le Sang de Notre Seigneur comme étant l'Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde que l'on s'apprête à recevoir.

Mais auparavant, il prononce cette phrase qui a été judicieusement ajoutée lors de la réforme liturgique : Beati qui vocati sunt ! Beati qui ad caenam Agni vocati sunt ! Heureux, bienheureux !

Nous sommes là en effet au niveau des béatitudes, de la joie du Ciel que l'on commence à goûter ici-bas!

Pour celui qui croit, c'est effectivement (ou du moins ce devrait être !) un vrai bonheur que d'être ainsi invité chaque dimanche, et même en semaine, aux Noces de l'Agneau !

Quelle grâce que celle de participer à la messe qui anticipe sur terre le banquet céleste, la béatitude céleste...

L'Eucharistie est vraiment un coin du ciel qui s'ouvre sur la terre ! écrivit saint Jean Paul II dans sa dernière encyclique. 1 C'est un rayon de la gloire de la Jérusalem céleste, qui traverse les nuages de notre histoire et qui illumine notre chemin.

Dans la liturgie terrestre - avait dit quant à lui le denier Concile² - nous participons par un avant-goût à cette liturgie céleste qui se célèbre dans la sainte cité de Jérusalem,

Oui, heureux sommes-nous d'avoir été invités, par la voix de notre Mère l'Église (et le son des cloches !), à la messe, à ce banquet sacré où le Christ se donne en nourriture !

Ô Sacrum convivium, in quo Christus sumitur! s'exclamait le grand théologien saint Thomas d'Aquin, et chantons-nous à la Fête-Dieu!

Ô homme que tu es grand toi qui es nourri et abreuvé du Corps et du Sang d'un Dieu! s'écriait quant à lui le Saint Curé d'Ars et chanterons-nous tout à l'heure...

Puissions-nous par conséquent - à la lumière de la parabole que nous venons d'entendre - mesurer un peu plus la grâce qui nous a été faite d'avoir été cherchés et rassemblés pour être une nouvelle fois les convives d'un tel repas sacré...

Cependant, nous l'avons entendu, afin de pouvoir participer dignement et fructueusement à ce sacrement, il nous faut avoir revêtu le vêtement de noces.

Mais quelle espèce d'habit manquait-il à l'un des convives pour qu'il ne puisse rester ? s'interrogeait au VIème siècle le Pape Saint Grégoire le Grand.

Tous ceux qui sont réunis dans l'Église ont reçu l'habit nouveau du baptême et de la foi ; autrement ils ne seraient pas dans l'Église, analysait-il.

Que manque-t-il donc encore ? Quel habit nuptial doit encore être ajouté ?

Et ce grand Docteur de l'Église d'Occident de répondre :

Il lui manquait. Le vêtement de l'amour.

Malheureusement, parmi ses hôtes auxquels il avait donné l'habit nouveau, le vêtement blanc de la renaissance, le roi en trouva certains qui ne portaient pas le vêtement de couleur pourpre du double amour envers Dieu et envers le prochain.

D'où cette question qu'en déduisait notre Père de l'Église, Souverain Pontife :

¹ Ecclesia de Eucharistia nº 56

² Sacrosanctum Concilium n° 8

Dans quelle condition voudrions-nous nous approcher de la fête du ciel, si nous ne portons pas l'habit nuptial - c'est-à-dire l'amour - qui seul peut nous rendre beaux ?

Sans l'amour, une personne est obscure intérieurement.

Les ténèbres extérieures, dont parle l'Évangile, ne sont que le reflet de la cécité intérieure du cœur.³

.... Le vêtement nuptial, expliquait donc St Grégoire le Grand, c'est, la charité dont Notre-Seigneur était rempli lorsqu'il vint célébrer son union avec l'Église par des noces toutes divines.

Ainsi, celui qui vient aux noces sans la robe nuptiale, c'est celui qui fait partie de l'Église par la foi sans avoir la charité.⁴

Or, dans pareil cas, expliqua un autre Père de l'Église, Origène⁵, non seulement celui qui avait fait cet outrage à la solennité des noces en fut honteusement chassé, mais les gens du roi qui avaient le soin des prisons le chargèrent de chaînes, et le privèrent de l'usage de ses pieds dont il ne s'était point servi pour marcher dans la voie du bien, et de l'usage de ses mains qui n'avaient fait aucune bonne œuvre, et il fut condamné à être jeté dans un lieu obscur appelé ténèbres extérieures.

Chers frères et sœurs,

Comme cet Évangile est lourd de sens!

Oui, heureux, bienheureux ! sommes-nous d'avoir été invités aux noces de l'Agneau, mais quelle exigence en découle !

SI bien que - comme le rappelle le Catéchisme de l'Église catholique ⁶ - pour répondre à cette invitation, nous devons nous préparer à ce moment si grand et si saint.

C'est pourquoi, Saint Paul exhorte à un examen de conscience : "Quiconque mange ce pain ou boit cette coupe du Seigneur indignement aura à répondre du Corps et du Sang du Seigneur. Que chacun donc s'éprouve soi-même et qu'il mange alors de ce pain et boive de cette coupe ; car celui qui mange et boit, mange et boit sa propre condamnation, s'il n'y discerne le Corps ". Celui qui est donc conscient d'un péché grave doit recevoir le sacrement de la Réconciliation avant d'accéder à la communion.

Devant la grandeur de ce sacrement, le fidèle ne peut que reprendre humblement et avec une foi ardente la parole du Centurion : " Domine, non sum dignus, ut intres sub tectum meum, sed tantum dic verbum, et sanabitur anima mea " (" Seigneur, je ne suis pas digne de te recevoir, mais dis seulement une parole et je serai guéri ").

Il est certain que nous sommes parfois passé d'un extrême à l'autre... Autrefois, il fallait absolument s'être confessé pour pouvoir communier. Aujourd'hui, c'est souvent l'opposé : tout le monde communie, sans aucun souci de savoir dans quel état de grâce l'âme se trouve...

N'en déduisons par pour autant qu'il ne faille plus communier, mais qu'il faille davantage se confesser, cela oui ! C'est une évidence !

Il faudrait pouvoir ici citer tout ce qu'avait rappelé saint Jean Paul II dans une audience du mercredi⁷... juste quelques phrases. Vous trouverez le reste dans le site :

⁶ C.E.C n° 1385

Avant d'accéder à la table eucharistique, précisa Jean-Paul II, le chrétien est donc invité à s'examiner pour savoir si ses dispositions lui permettent de recevoir dignement la communion. Bien entendu, personne, dans un certain sens, n'est digne de recevoir en nourriture le corps du Christ, et ceux qui participent à l'eucharistie confessent, au moment de la communion, qu'ils ne sont pas dignes de recevoir en eux le Seigneur. Mais, l'indignité dont parle saint Paul signifie autre chose : elle se réfère à ses dispositions intérieures incompatibles avec le banquet eucharistique parce qu'elles sont opposées à l'accueil du Seigneur.

Pour mieux assurer les fidèles à propos de ces dispositions négatives, la liturgie prévoit, au début de la célébration eucharistique, une préparation pénitentielle : les participants se reconnaissent pécheurs et implorent le pardon divin. Même s'ils vivent habituellement dans l'amitié du Seigneur, ils reprennent conscience de leurs fautes et de leurs imperfections et du besoin qu'ils ont de la miséricorde divine. Ils veulent se présenter à l'eucharistie avec la plus grande pureté.

³ (cf. Hom. 38, 8-13 cité par Benoit XVI in Homélie de la messe chrismale en la Basilique Vaticane Jeudi Saint 5 avril 2007

⁴ In St Thomas d'Aquin , carena Aurea n°5201

⁵ Idem.

⁷ 15/06/1983 :

Dans l'Eucharistie, il y a une exigence spéciale de pureté que Jésus a expressément soulignée dans la dernière cène. Quand il se met à laver les pieds des disciples, (...) il entendait (...) leur faire comprendre que, pour le repas eucharistique, une pureté de cœur que lui seul, le Sauveur, était en état de donner, était également nécessaire. Il reconnut alors cette pureté dans les Douze, sauf dans l'un d'entre eux [Judas] (...) Pour recevoir la grâce de la nourriture eucharistique, il est demandé des dispositions d'âme déterminées en l'absence desquelles le repas risque de se transformer en trahison.

Ô Seigneur, combien nous aimerions te recevoir avec la pureté, l'humilité et la dévotion avec lesquels ta très sainte Mère te reçut, avec l'esprit et la ferveur des saints, comme Jean Paul II, Thomas d'Aquin, Padre Pio, Grégoire le Grand et tant d'autres!

Bien sûr, le Seigneur n'attend pas que nous soyons saints pour que nous participions à la messe, mais Il attend de nous que, de fait, nous nous efforcions d'avoir l'usage de nos pieds pour marcher dans les voies du bien et de nos mains pour faire de bonnes œuvres...

Et cela, avant la messe et plus encore après la messe!

Ainsi, la messe sera véritablement la source et le sommet de notre vie chrétienne et de nos communautés eucharistiques qui doivent se caractériser précisément par un véritable amour du prochain.

Il y a ce dialogue avec Padre Pio⁸:

- Padre, je me sens tellement indigne de communier! Vraiment, j'en suis indigne.
- Réponse du capucin : C'est vrai, nous ne sommes pas dignes d'un tel don ; mais une chose c'est d'y prendre part indignement en état de faute grave, une autre c'est de ne pas en être dignes. Tous nous en sommes indignes ; mais c'est Jésus qui nous invite, c'est lui qui le désire. Soyons donc humbles et recevons-Le d'un cœur rempli d'amour.
- ... Approchons-nous de la table de communion avec beaucoup d'amour et un grand respect. Que toute la journée serve, d'abord à nous y préparer, ensuite à rendre grâce....

Oui, à chaque messe, comme le rappelait le Psaume, notre Bon Pasteur *prépare pour nous la table devant nos ennemis* non pas pour que nous les massacrions, mais pour que le *parfum de l'onction de son Esprit saint, de son Esprit de Charité se répande* sur nous et par nous sur notre prochain...

Paul VI disait : nous avons à être ruisselants de Dieu...

Et dans une homélie, quelques mois avant sa mort, il affirmait :

Dans l'Église primitive, la rencontre eucharistique devenait la source de cette communion de charité qui constituait un spectacle devant le monde païen. Et pour nous également, chrétiens du XX° siècle, c'est de notre participation à la table divine que doit jaillir l'amour vrai, celui qui se voit, se répand, qui fait l'histoire.⁹

Oui, frères et sœurs,

Cependant, cette préparation pénitentielle serait insuffisante pour ceux qui auraient un péché mortel sur la conscience. Le recours au sacrement de la réconciliation est alors nécessaire, dans le but d'accéder dignement à la communion eucharistique.

L'Église souhaite cependant, conclut le bien-aimé Jean-Paul II, qu'en dehors de ce cas de nécessité, les chrétiens recourent au sacrement du pardon avec une fréquence raisonnable pour favoriser la présence en eux de dispositions toujours meilleures. La préparation pénitentielle au début de chaque célébration ne doit donc pas faire considérer comme inutile le sacrement du pardon, mais raviver au contraire chez les participants la conscience d'un besoin de pureté toujours plus grand et, ainsi, leur faire sentir toujours mieux la valeur de la grâce du sacrement. Le sacrement de la réconciliation n'est pas seulement réservé à ceux qui ont commis des fautes graves. Il a été institué pour la rémission de tous les péchés et la grâce qui en vient a une efficacité spéciale de purification et de soutien dans l'effort pour devenir meilleur et pour progresser. C'est un sacrement irremplaçable dans la vie chrétienne. Il ne peut être ni déprécié ni négligé si l'on veut que le germe de la vie chrétienne se développe dans le chrétien et donne tous les fruits désirés.

⁸ Saint [Padre] Pio de Pietrelcina (1887-1968), Lettere di Padre Pio, Vicenza 1969, p.55

⁹ Homélie Fête-Dieu 28/05/1978

Heureux sommes-nous d'être invités au repas du Seigneur, aux noces de l'Agneau, car là se fortifie la Charité, celle que nous voulons rayonner toujours plus, parce que c'est par elle que le monde retrouvera le chemin de la foi et du Ciel. Alors nombreux, innombrables, seront-nous à participer au banquet céleste.

Que Notre Dame, Mère du Bel Amour qui était présent aux noces de Cana soit aussi à nos côtés pour la célébration des noces de l'Agneau son Fils.

Nommée en premier lieu dans la prière eucharistique, qu'elle nous aide, en nous prenant sous son manteau maternel, à revêtir de mieux en mieux le vêtement des noces, celui de la Charité. Amen.

PRIERE UNIVERSELLE

11/10/2020 - année A

Prions pour notre Saint Père le Pape François, les évêques et les prêtres.

Demandons au Seigneur de les soutenir afin que par leur ministères, nombreux soient ceux et celles qui entendent l'appel du Seigneur à participer aux noces de l'Agneau.

Alors que s'annoncent le vote et la promulgation de lois criminelles à l'encontre des enfants dans le sein maternel ou de lois privant délibérément des enfants d'un père ou d'une mère, supplions le Seigneur d'entendre nos supplications pour que cesse cette culture de mort et triomphe la civilisation de la vie et de l'Amour!

Prions pour nos malades et pour tous ceux qui souffrent.

Demandons au Seigneur de nous aider à être attentifs aux besoins de nos frères éprouvés, comme le furent les Philippiens envers saint Paul.

Prions les uns pour les autres et pour les membres de notre paroisse.

Demandons au Seigneur de savoir témoigner de notre joie d'être invités aux noces de l'Agneau qui se célèbrent à chaque messe et de savoir revêtir le vêtement de la Charité pour y participer dignement.